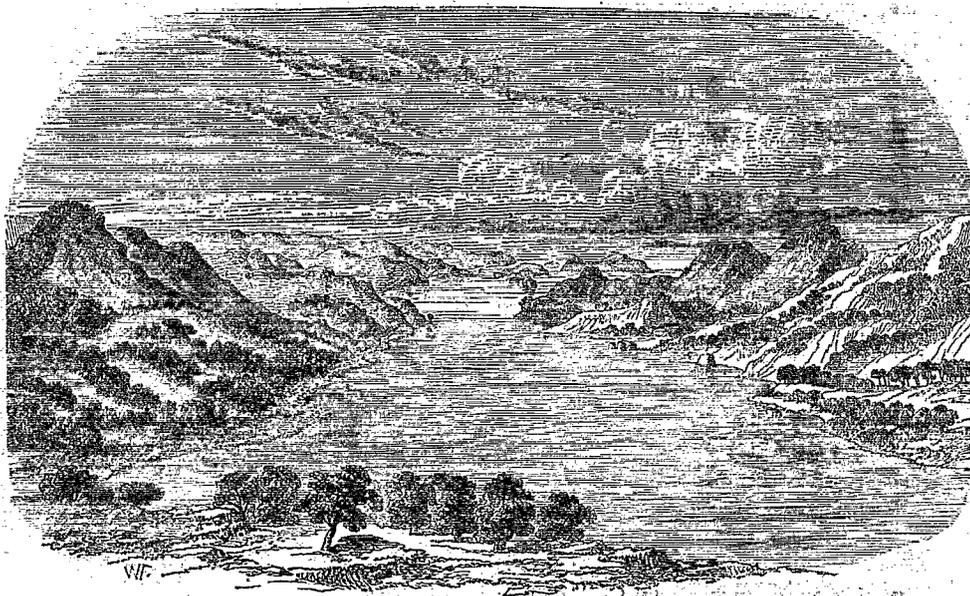


élevée au bord de la mer la dérobe aux regards. On monte sur cette espèce de long rempart par des degrés, et l'on aperçoit alors sous ses pieds une très-longue rue spacieuse bordée de jolies maisons à deux étages, pavée, sablée, et arrosée à droite et à gauche par deux clairs ruisseaux. Toute la ville récréée de même les yeux par sa propreté et son air de gaieté et d'aisance. Les habitants sont polis et doux. En été, les paravents en bois qui servent de jalousies sont repliés et laissent le regard pénétrer dans l'intérieur des maisons. A travers les chambres, où l'on voit les femmes et les enfants allant et venant ou à demi couchés sur des nattes propres et bien rembourrées, apparaissent de frais jardins et de petites citernes : la famille s'y baigne à certaines heures du jour. On vend aux bazars russes et hollandais des objets très-élégants de bronze, de laque, de porcelaine, de fine vannerie, fabriqués exprès selon le goût européen, mais inférieurs en

réalité à ceux qui sont à l'usage des Japonais. Dans les boutiques des rues, ce sont les parasols, les éventails, les ornements en verre qui abondent : divers marchands exposent des pendules, de très-beaux télescopes, des microscopes et autres instruments d'optique ou de physique fabriqués dans le pays même, ce qui n'étonne point lorsqu'on sait que le prince de Satsuma a établi sur ses terres un télégraphe électrique, qu'il possède des fabriques de verre considérables, des fonderies pour les canons, et que le gouvernement japonais a déjà une flottille de bateaux à vapeur. La population de Nangasaki, qui n'est qu'une ville de second ordre, contient quatre-vingt mille habitants. On y compte quatre-vingts rues, qui ont près d'un mille de longueur. Une rivière ou plutôt un canal coupe la ville en deux : on communique d'un bord à l'autre par trente ou quarante ponts. Douze ou quinze de ces ponts sont construits en pierre et décorés de belles balustrades. Du mi-



Le Havre de Nangasaki. — Dessin de Freeman, d'après Siebold.

lieu des maisons s'avancent au-dessus du canal des balcons où les Japonaises s'assoient et regardent. Sur le versant des montagnes qui s'élèvent immédiatement derrière la ville, on voit beaucoup de jolis édifices entourés de jardins artistement dessinés. Ce sont des temples, grands ou petits, au nombre de soixante-deux, et environ sept cent cinquante maisons de thé, que l'on peut comparer aux petits restaurants des environs de nos villes : les Japonais vont y chercher le repos et y prendre leurs repas ou simplement le thé, devant un panorama immense.

Cette entrée au Japon dispose agréablement l'esprit et donne l'idée d'un peuple ingénieux, actif et déjà parvenu à un degré de civilisation qui pourrait faire envie à une assez grande partie de l'Europe. Il ne faudrait pas remonter bien haut vers le nord de notre glorieux continent pour se convaincre que le spectacle de la vie humaine n'y est pas toujours, même dans les grandes villes, aussi agréable qu'à Nangasaki.

LE CARDINAL TALLEYRAND DE PÉRIGORD.

A l'âge de vingt-trois ans, dans l'année 1324, Hélié Talleyrand de Périgord, l'un des plus grands prélats, non des plus saints, du quatorzième siècle, était déjà évêque de

Limoges. Il avait été pourvu d'un bénéfice presque au berceau. En 1328, devenu évêque d'Auxerre, il fut sacré par le pape Jean XXII. Si la puissance et le renom de la famille de Périgord n'avaient pas été sans influence sur une si rapide élévation, du moins Hélié Talleyrand justifia ces faveurs par son mérite. Le pape le fit venir à Avignon en 1331, et le créa cardinal-prêtre de Saint-Pierre aux Liens, « au titre d'Eudoxia. » Ce fut lui qui, au conclave suivant, décida l'élection de Benoît XII, et plus tard aussi contribua le plus activement à celle de Clément VI. Son crédit dans l'Eglise était presque égal à celui des papes. On lui reprochait toutefois beaucoup de faste et un goût trop public pour les divertissements. On rapporte qu'il s'opposa une fois à l'élection comme pape d'un général des Chartreux, en disant : « Gardons-nous bien de nommer celui-là : il nous forcerait d'aller à pied à la manière des apôtres, et enverrait nos chevaux à la Chartreuse. » Une scène déplorable à Avignon, dans un consistoire où il s'agissait de l'élection d'un empereur à la place de Louis V excommunié, faillit porter une grave atteinte à sa considération. Un prélat gascon, le cardinal de Comminges, l'accusa hautement de complicité dans l'assassinat d'André, roi de Naples (Charles de Duras, beau-frère de ce roi et petit-neveu d'Hélié de Talleyrand, passait pour l'instigateur de ce crime). Hélié de Talleyrand, hors de lui, se leva, dit-on, pour frapper du

poing le comte de Comminges : il fallut les séparer. Depuis ce moment, Talleyrand s'éloigna le plus possible de tous ces démêlés politiques où l'ambition seule était en jeu. Il devint l'ami, le protecteur de Pétrarque, le juge clément de Rienzi, le tribun de Rome, prisonnier à Avignon. Il intervint avec un grand zèle, en 1356, pour arrêter la guerre entre les Anglais et les Français, qui aboutit à la funeste bataille de Poitiers (19 septembre). Il n'aurait tenu

qu'à lui d'être pape après la mort d'Innocent VI : il préféra faire élire Urbain V. Peut-être serait-il parti pour une croisade comme légat ; mais il mourut le 17 janvier 1364. Il laissa une fortune immense. On a remarqué dans son testament une clause singulière par laquelle il léguait à son neveu, alors chevalier en Guienne, « toute la quantité de poivre qu'il avait à Montpellier. » On regarde comme certain qu'il s'était, en grande partie, enrichi



Le cardinal Talleyrand de Périgord recevant l'hommage d'un manuscrit. — D'après une miniature du *Livre des Merveilles*.

par le commerce. Ses traits ont été conservés dans une peinture qui appartenait au collège de Périgord, à Toulouse, et dans la miniature que nous reproduisons, et qui est placée dans le *Livre des Merveilles*, dont nous avons déjà souvent parlé. Le jeune religieux agenouillé est le frère Lelonc d'Ypres, moine de Saint-Bernard à Saint-Omer, et le livre est une traduction faite par ce frère d'un « Traité de l'état de la terre sainte et de l'Égypte », composé, en 1336, d'après l'ordre de Talleyrand, par Guillaume de Bouldeselle.

HISTOIRE D'UN ENGAGÉ VOLONTAIRE.

« Il s'est engagé ! » — Combien de fois n'avons-nous pas tressailli en entendant ces paroles ! Il s'agissait du fils d'un de nos parents ou de nos amis. Nous pensions à la douleur de sa famille, à la ruine de ses espérances, aux misères d'une profession où l'on a l'air de se jeter comme

du haut d'une falaise dans la mer. Plus d'une fois cependant, après réflexion, nous trouvions le jeune homme plus à plaindre qu'à blâmer. N'était-ce point, par exemple, son père qui, en racontant sans cesse avec complaisance au coin du foyer ses aventures militaires, avait fait naître dans son imagination le désir de courir à son tour les hasards de la vie des casernes et des camps ? Tel autre n'avait-il pas été conduit par un triste enchaînement de circonstances à quelque situation désespérante d'où il ne pouvait guère sortir plus dignement que par ce parti héroïque ? Mais il faut bien l'avouer, trop souvent aussi nous n'avions qu'à baisser la tête sans avoir rien à répondre à ceux qui autour de nous disaient : — « C'est un coup de tête, cela devait finir ainsi. Jamais il n'a pu rien faire : il a échoué à tous ses examens ; il n'a persévéré dans aucun des emplois qu'on lui avait obtenus. Que voulez-vous ? il manque de force morale ; il est incapable de se gouverner lui-même. Là-bas, du moins, il faudra bien qu'il se soumette à la discipline ; mais il se trompe s'il s'imagine qu'il y sera